



La démarche de **gestion de projet** permet de **répondre aux exigences**

**Concevoir, développer, réaliser et garantir le succès opérationnel d'un projet**, dans le respect des contraintes de budget, de délai et de qualité, sont les grands thèmes de la gestion de projet.

On appelle **projet** d'ensemble des actions à entreprendre afin de répondre à un besoin défini dans des **délais** fixés. Ainsi un projet étant une action temporaire avec un début et une fin, mobilisant des ressources identifiées (humaines et matérielles) durant la réalisation, celui-ci possède également un **coût** et fait donc l'objet d'une budgétisation de moyens et d'un bilan indépendant de celui de l'entreprise. On appelle "livrables" les résultats attendus du projet.